

DEMARCHES PARTICIPATIVES

**OU RISQUES
VALEUR AJOUTEE ?**

Construire les projets d'aménagement

et d'urbanisme avec les habitants

Introduction

> **Hervé Chaboud,**
président du CAUE de la Drôme

Animation de la journée

- > Pierre-Yves Guihéneuf**
consultant en concertation
et médiation

Projet et participation : comment articuler le processus de planification et les temporalités des acteurs

- > Marcus Zepf,**
professeur au Smart living lab,
Institut Transform, Fribourg

Projet et participation :

Comment articuler le processus de
planification et les temporalités des
acteurs

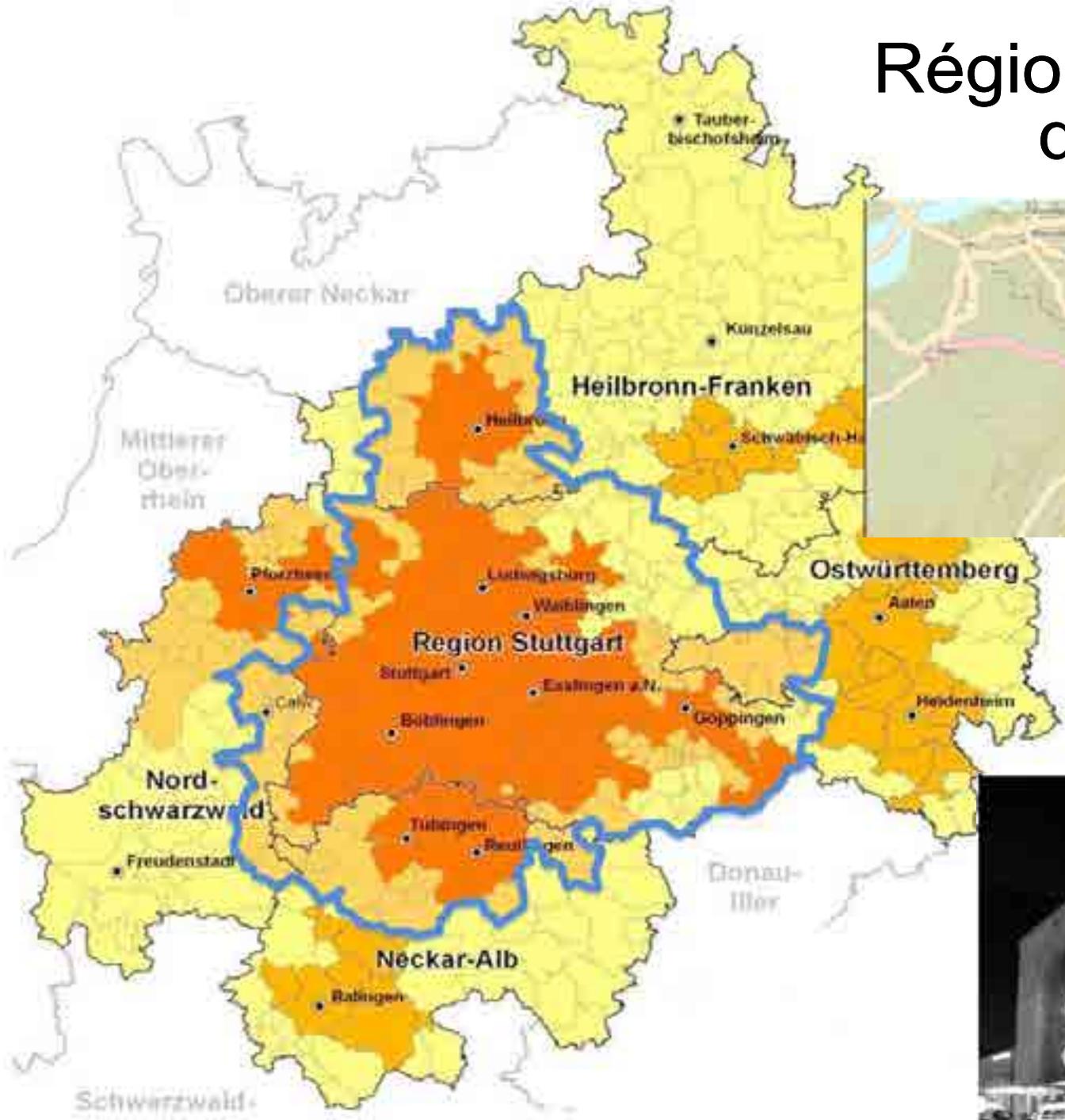
Qu'est-ce que le projet ?

- Projet politique – action collective (MO)
- Objet (espace public)
- Contexte spatial, social, économique et politique
- Différentes temporalités
(programmation, conception, concertation, réalisation)
- Confrontation entre différents acteurs
(Intérêts, langages, temporalités)

Les enjeux de la planification

- La diversification des acteurs mobilisés
- L'importance grandissante du diagnostic
- L'impératif des approches participatives
- L'adaptation à un contexte en transformation permanente
- La nécessité d'un montage financier partenarial
- L'articulation entre échelles micro-méso-macro

Région Métropolitaine de Stuttgart



Stuttgart 21 – La gouvernance urbaine à l'épreuve d'une contestation civile



Marcus Zepf,
smart living lab,
Fribourg,
Suisse

Les conflits du projet « Stuttgart 21 »



Source: U. Stuckenbrock



Temporalités relatives au projet urbain

Projet politique



Planification territoriale



Procédures administratives



Projet urbain



Concertation



Projet technique



La planification territoriale —

**entre agrégat d'acteurs et processus
permanent**

Une piste de réflexion vers une nouvelle articulation entre acteurs, processus et temporalités en 10 principes

L'AGREGAT D'ACTEURS

1. Le principe démocratique et les rôles des acteurs

- Un groupement d'acteurs de nombre restreint (ouvert à tous) et hétérogène capables et autorisés de défendre un « stake » (Healey, 1997). Chaque participant laisse une « trace ».
- Créer un cadre d'expression
- Règles d'expression



L'AGREGAT D'ACTEURS

2. Les échanges intersubjectifs

- Elaboration et communication d'arguments émotionnels et sentimentaux rationalisés qui peuvent être traduits en objectifs d'aménagement.



- Habermas (1987) « arguments logiquement recevables »
- Légitimité « d'autres formes de justification » (Boltanski, Thévenot, 1991)

L'AGREGAT D'ACTEURS

3. L'élaboration d'un langage partagé

- Appropriation permanente et mutuelle des clés de langage par tous les acteurs de l'agrégat (jargons, formes de présentation et de représentation, règles de communication, etc.)
- Donner accès aux clés de compréhension des acteurs démiurgiques, démocratiques et politiques (Zepf, 2004)

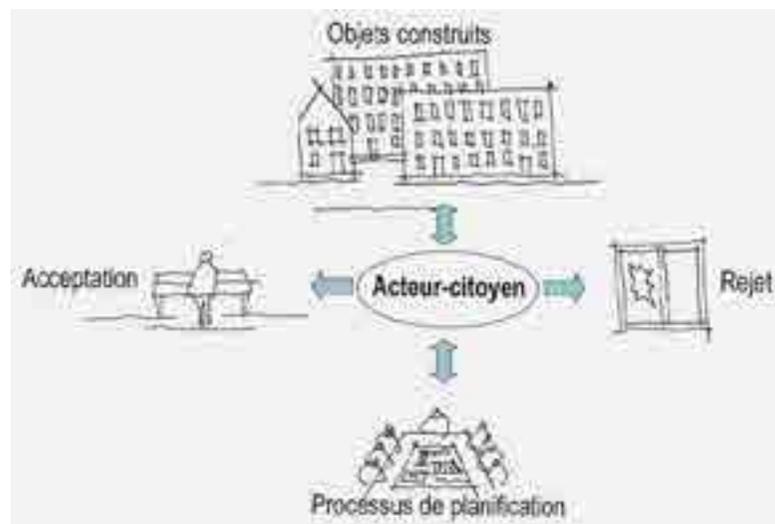
Marcus Zepf,
smart living lab,
Fribourg,
Suisse



L'AGREGAT D'ACTEURS

4. Les représentations de valeur

- Faire émerger les différentes représentations de valeur (sentimentale, économique, culturelle, etc.) pour co-construire des opinions et pour formuler les objectifs par rapport aux futurs souhaitables en aménagement urbain.



L'AGREGAT D'ACTEURS

5. L'autopoièse de l'agrégat d'acteurs

- L'agrégation *autopoiétique* (Maturana, Varela, 1980) produit ses propres référentiels à travers la communication intersubjective et elle renouvelle continuellement son groupement d'acteurs.

- autopoièse (grec: « autos » *soi-même* et « poiein » *créer*)
- un système vivant et complexe qui a les capacités de s'auto-produire continuellement



LE PROCESSUS PERMANENT

1. La qualité des responsabilités

- Déterminer si la décision en matière d'aménagement urbain est « plus ou moins recommandable » par rapport aux options sociales, économiques, politiques et spatiales.
- Scénarii: les « futures souhaitables et soutenables » (Zepf, 2004b)

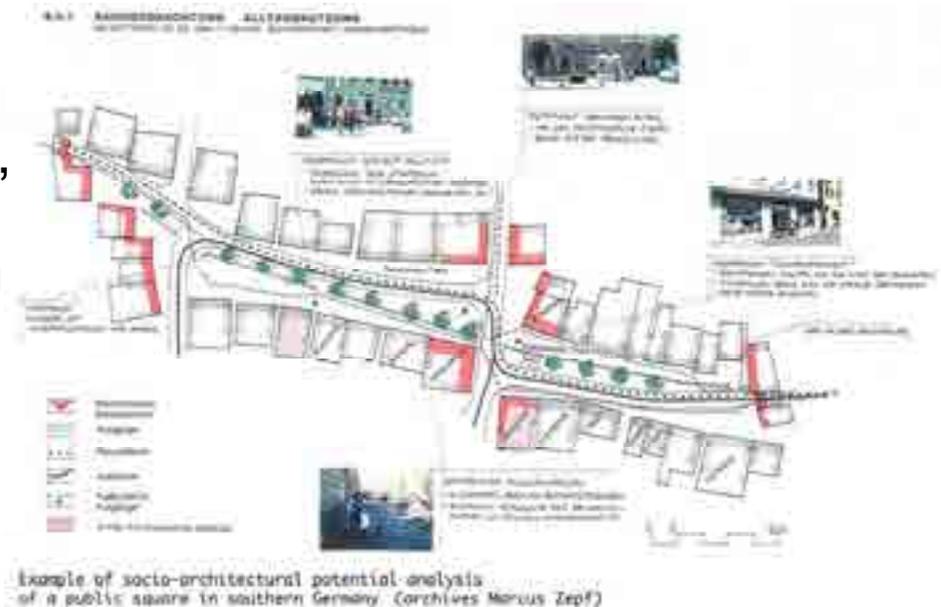


LE PROCESSUS PERMANENT

2. Les interventions d'aménagement permanentes

- Le processus permanent de réflexion, de débat et de prises de décision devrait permettre des réalisations ad hoc de petites envergures. C'est dans cette logique d'intervention que la politique de démocratie acquiert une plus grande légitimité et crédibilité.

- Ecrire un « Leitbild » (Lendi, 1995)
- Une logique de planification « cadre »



LE PROCESSUS PERMANENT

3. L'approche incrémentale

- Etablir une évolution progressive, fait pas à pas, en expérimentant, sans prétention d'obtenir une solution définitive. Faciliter la réalisation spontanée et rapide des interventions d'aménagement qui ne font plus l'objet de débat.

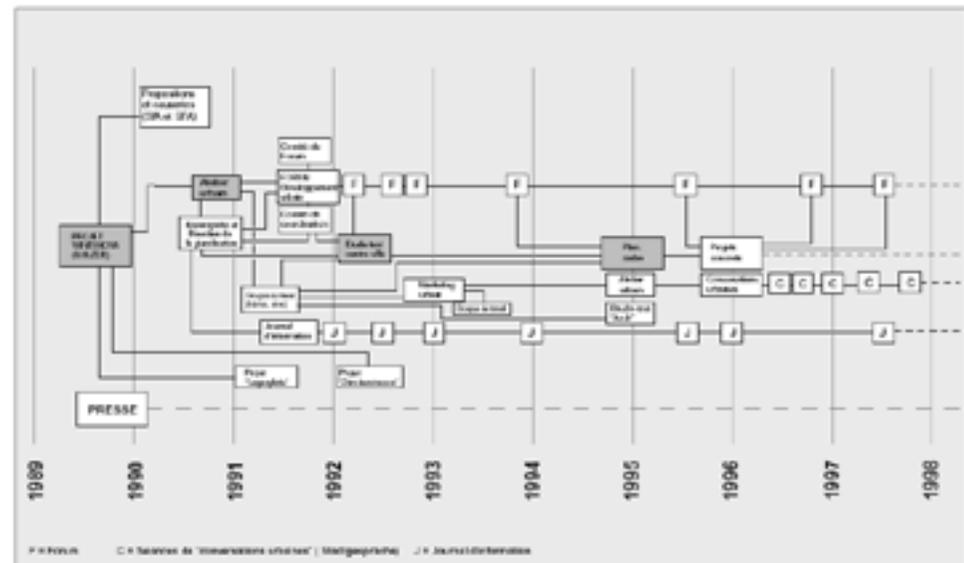


Fig. 1. Schématisation de projet urbain de Winterthur (1989-1998)

LE PROCESSUS PERMANENT

4. L'accès à « bas seuil »

- Rendre l'accès du citoyen au processus permanent facile et rapide pour augmenter la proximité entre la société urbaine et les acteurs de l'aménagement urbain.
- Saisir, organiser et faire tenir ensemble des savoir-faire hors de toute prescription monofonctionnelle ou mono normative (Jaccoud, Leresche, Zepf, 1999)

LE PROCESSUS PERMANENT

5. Des finalités vers les visées

- Engager un débat prospectif au sein de l'agrégat plus porté sur les « visées ». Il ne s'agit pas d'une « maîtrise et anticipation efficace » mais d'une exploration des voies souhaitables et soutenables.
- Mettre en évidence les itérations, les incertitudes et les limites d'une projection dans le futur (Zepf, 2004b)

Bibliographie

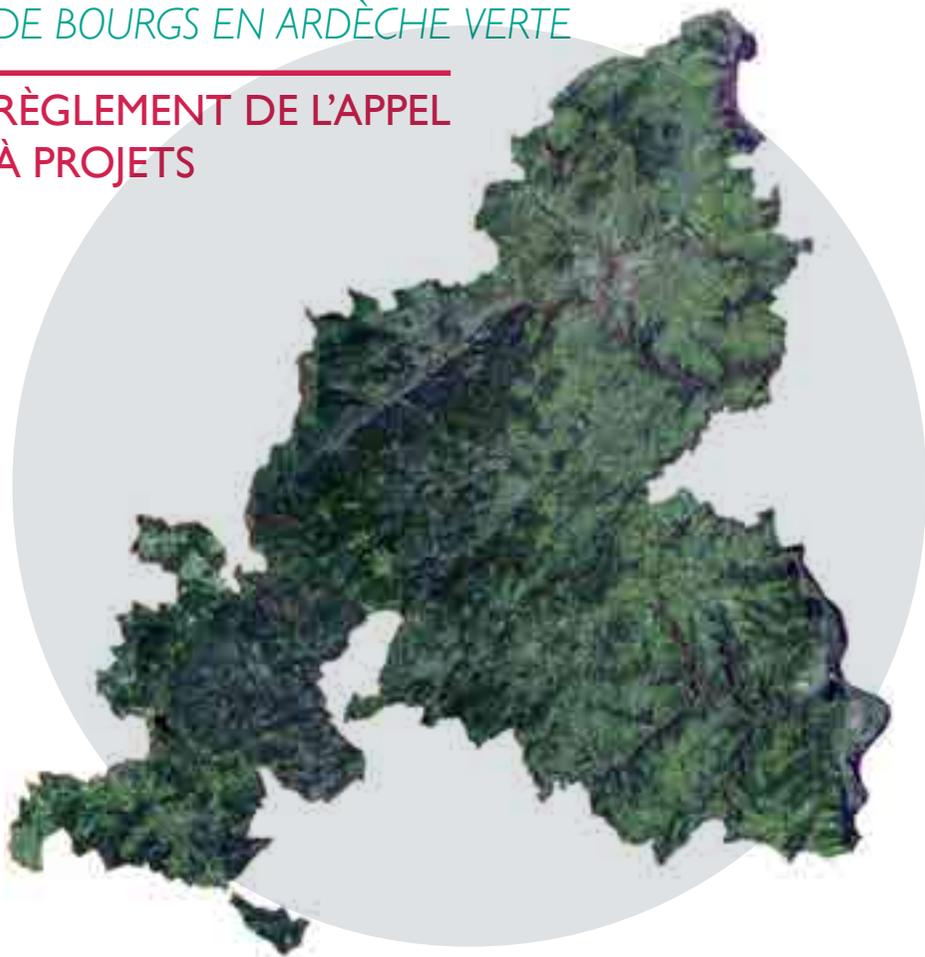
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, éditions Gallimard, Paris, 483 p.,
- Habermas J. (1987a), *Théorie de l'agir communicationnel*. Tome 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, éditions Fayard, Paris, 450 p.
- Healey P. (1997), *Collaborative Planning. Shaping Places in Fragmented Societies*, Macmillan, Hampshire, 372 p.
- Jaccoud C., Zepf M., Leresche J.-P. (1999) Gérer l'espace public. Dynamiques urbaines et dynamiques institutionnelles à Lausanne, IREC-DA-EPFL, Rapport de recherche n°143, Lausanne, 138 p.
- Jonas H. (1990), *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique.*, collection Champs, éditions du Cerf, Manhecourt, 470 p.
- Lendi M. (1995), « Leitbild der räumlichen Entwicklung », in : ARL (éd.), *Handwörterbuch der Raumordnung*, Hannover, pp. 624-629
- Maturana H. R., Varela F. J. (1980), *Autopoiesis and Cognition : the realization of the living*, Reidel, Dodrecht, 141 p.
- Zepf M. (sous la dir.), (2004a), *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, PPUR, Lausanne, 188 p.
- Zepf M. (2004b), *Eléments de définition de la raison pratique de l'aménagement urbain : vers un continuum entre agrégation d'acteurs et processus permanent*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lumière Lyon 2, 128 p.
- Zepf M., Andres L. (sous la dir.) (2011), *Les enjeux de la planification territoriale en Europe*, Presses Polytechniques Universitaires Romandes, Lausanne, Suisse, 300 p.

Formation-action en matière d'urbanisme participatif pour les élus du Pays d'Ardèche verte

**> Anne Le Guillou,
bureau d'études Solstice**

AMÉNAGEMENT DURABLE DES BOURGS RURAUX PROJETS DE CŒURS OU GREFFES DE BOURGS EN ARDÈCHE VERTE

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS



Revalorisation des cœurs
de bourgs.



Proposition d'un modèle
alternatif et attractif
d'aménagement en greffe
de bourg.



Maintien et accueil
de population.

SMAV : Nord-Ardèche, 81 117 habitants
(64 communes dans 6 EPCI) jusqu'en 2015.

Enjeux : revitalisation des centres bourgs,
maintien et accueil de populations,
alternative à l'habitat pavillonnaire dispersé
(communes < 5000 habitants)

Projet global et mixte : aménagement
d'espace public et d'habitat en cœur ou
greffe de bourg.

Conditions :

- **Garantir la faisabilité** (foncière et financière)
- **Démarche innovante et expérimentale** d'aménagement durable
- **Dispositif de concertation** sur toute la durée du projet

4 projets retenus (nov. 2012)

avec des réserves sur la qualité environnementale et la concertation
(Plats : incertitude sur le foncier et la capacité financière)



Syndicat mixte Ardèche verte

Coordination démarche / suivi des projets / Mobilisation des subventions

CAUE 07

Accompagnement du SM (appel à projets) **et des communes**

SCOP Solstice / Agir en Ville

Accompagnement concertation

Autres intervenants ponctuels

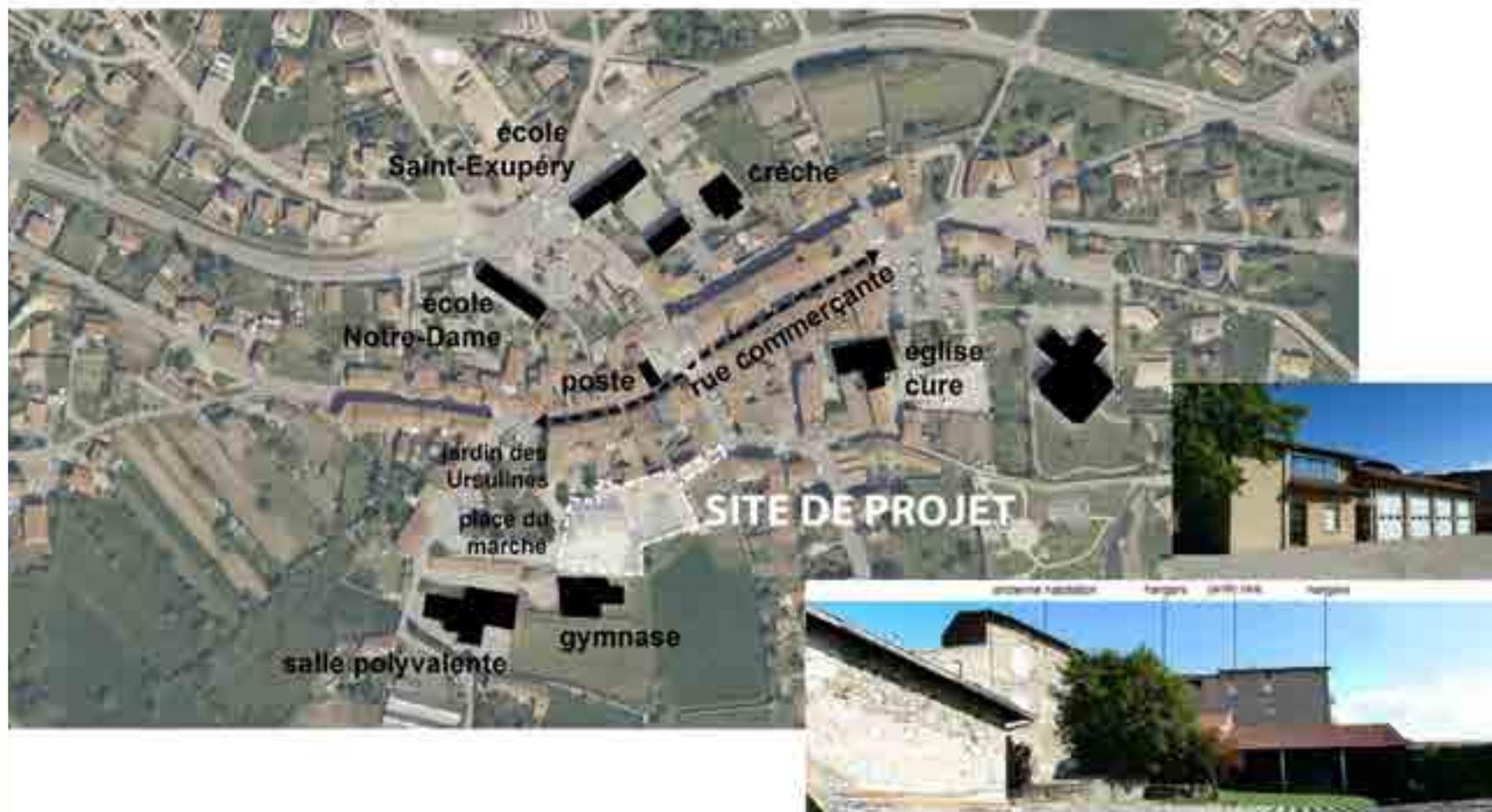
Agglomération d'Annonay, PNR Monts d'Ardèche, centre socio-culturel de St-Agrève, site de proximité des Boutières, Polénergie, ...

Boulieu les Annonay, 2100 habitants

Village médiéval, 1^{ère} couronne d'Annonay. Fort potentiel de développement et bon tissu commercial.

Le projet communal :

Désenclavement d'un îlot bâti par le percement d'un cheminement doux et construction/réhabilitation d'une vingtaine de logements à vocation locative intergénérationnelle.



Saint-Cyr-Les-Annonay, 1280 habitants

Commune périurbaine attractive et bien desservie dans le bassin de vie d'Annonay.
Nouvelle centralité à l'Est du bourg (1^{ère} tranche 2012) : mairie, bibliothèque et cantine.

Le projet communal :

Opération de construction de logements sociaux et aménagement d'un jardin public de cœur d'îlot en 2^{ème} phase d'un vaste projet qui concerne la construction d'équipements publics structurant l'entrée Est du bourg.



Mars, 280 habitants

Commune rurale avec une croissance démographique positive depuis 1990 suite à un dépeuplement.

- **Rénovation de 3 logements communaux**
- déplacement de la **mairie**, aménagement d'une **boutique** astronomie et d'un espace terroir
- réflexion sur les **espaces publics** environnants et requalification du parvis.



La formation-action

OBJECTIFS

Former et accompagner les élus des 4 communes

- 3 séances collectives avec élus (commune + territoire) et techniciens (15/20 personnes) :
culture commune >> dispositif >> bilan intermédiaire
- Accompagnement personnalisé (conseils et préconisations)

Outiller les techniciens du territoire

pour prendre le relais

Capitaliser

S'appuyer sur cette expérience pour sensibiliser d'autres élus



La formation-action

ENJEUX

- Etre ambitieux avec peu de moyens
- Adopter des réflexes
- Oser se lancer

PARTIS-PRIS

- Mixité élus/techniciens
- Décaler les élus de leur propre contexte
- S'inspirer des autres
- S'amuser

CAPITALISATION :

- Diffusion du Retour d'expérience
- Témoignages de Mars
- Accueil de communes par Boulieu (Lalouvesc, Vernosc)



Les concertations menées dans les 3 communes :

ZOOM sur Boulieu-Les-Annonay

- **Mélanger les publics plutôt que les segmenter** : se donner les moyens de faire évoluer les opinions
- **Poser dans le débat les « sujets qui fâchent »**
- **Veiller à l'articulation concertation / MO**



ZOOM sur Saint-Cyr-Les-Annonay

- **Partager un état des lieux** : outils simples mais parlants
- **Débattre des priorités** : pour valoriser un foisonnement d'idée tout en sortant d'une logique de « liste de course »



ZOOM sur Mars

Des moyens pour mobiliser :

- Elargir le périmètre de la concertation
- Cibler un enjeu/des acteurs spécifiques
- Mettre en avant la convivialité
- S'appuyer sur ressources locales



Restructuration d'un bâtiment communal à Mars

**> Henri Guillot,
maire de Mars**

Atelier
d'artisanat

Logements
communaux



Mairie
et relais de Poste

Espace «terroir»
et boutique astronomie



Expo

Mobiliser les habitants

pour assurer l'efficacité
d'une démarche participative

Comment faire connaître l'existence de la démarche ?

Comment convaincre les habitants qu'ils peuvent être concernés par l'objet de la démarche et légitimes à participer aux débats ?

Comment maintenir leur intérêt tout au long du processus ?

Comment interpeller les habitants ?

Créer une identité visuelle forte
et propre à la démarche

Utiliser un vocabulaire accessible à tous les publics visés

Susciter l'attention en «interpellant»

Affirmer la dimension ludique et conviviale de la démarche

Multiplier les supports de communication

Investir l'espace public pour communiquer sur la démarche

Entretenir l'intérêt via les réseaux sociaux

Matérialiser la participation dans un lieu dédié

Association des habitants au SCoT du Bassin d'Annonay

- > Denis Sauze,**
maire du Monestier,
vice-président à la concertation
au SCoT des Rives du Rhône

Domaine de Lorient : **le projet de « Parc pour tous »**

- > **Patricia Brunel-Maillet,**
vice-présidente en charge de l'environnement et
de la santé au Conseil Départemental de la Drôme
- > **Maxime Chateaufieux,**
chargé de mission, service Espaces Naturels Sensibles,
Conseil Départemental de la Drôme
- > **Elisa Dumay,**
directrice de l'association De l'aire

Démarches participatives : Risques ou valeur ajoutée ?

– Parc départemental de Lorient : Le projet de « Parc pour tous »

Patricia BRUNEL-MAILLET, Vice-Présidente à l'Environnement
Maxime CHATEAUVIEUX, service Espaces Naturels Sensibles
Élisa DUMAY, association DE L'AIRE

- Le Parc départemental de Lorient



Un espace périurbain

- lieu vitrine de l'engagement fort du Département pour la préservation et la mise en valeur des ENS périurbains
- abrite de nombreuses espèces animales et végétales aux portes de Valence



Une forte fréquentation

- un Espace Naturel Sensible départemental de 17 ha depuis 2008, fréquenté par 220 000 visiteurs
- une fréquentation de grande proximité, avec des attentes variées
- plus de 500 manifestations / an

- Le parc hier

Un espace mal défini

- des aménagements désuets, anciens (mobilier, parcours santé, parkings, ...)
- des aménagements absents (jeux, structure d'accueil)
- le Département propriétaire et gestionnaire peu identifié



- Vers un parc nouvelle génération

- Le concept de « Parc pour tous »

Préserver les usages existants aujourd'hui, mais mieux les organiser pour plus de cohérence et de qualité d'accueil



- Mettre en valeur **les paysages** et les **ambiances** du parc
- Améliorer **la sécurité** des usagers
- Améliorer l'accessibilité aux **personnes à mobilité réduite**
- **Innovant** sur le plan paysager, des usages et des mobiliers
- Proposant de nouvelles façons de pratiquer **la nature de proximité**, de vivre ensemble un espace public
- **Exemplaire** dans **sa gestion** et dans les **activités** qu'il propose et qu'il soutient
- Espace de liberté autant qu'un **cadre apaisant**

- Historique de la démarche

- **2000** : 1ère réflexion engagée sur « Le devenir du Domaine de Lorient »
– CAUE
- **2008** : Classement ENS en 2008 - **Commande politique pour trouver une ligne directrice** : enjeux de préservation de ses qualités écologiques et paysagères, gestion durable et surtout ouverture au public (diagnostic écologique, étude de fréquentation avec 1000 questionnaires usagers)
- **2009** : Étude de définition « Valorisation du Domaine de Lorient » – Bureau Troisième Pôle – **Naissance du concept de « Parc Pour Tous »**
- **2011** : le CD26 missionne l'association **DE L'AIRE** pour « clarifier les besoins, les acteurs, la méthode, le calendrier de travail **et définir le programme participatif et créatif**
- **2011** : lancement de l'étude de **maîtrise d'œuvre de requalification paysagère** du Parc – agence **BASE Paysagistes**
- **2013** : Consultation originale sous forme de « **dialogue compétitif** » – recrutement du **Collectif DERIVE** pour le Volet Participatif et Culturel

- Le projet « Parc pour tous » : étape 1

Des modalités de mise en œuvre innovantes

→ 1 volet paysage

→ 1 volet artistique et participatif, avec l'assistance d'un commissaire artistique

2 volets réalisés en étroite articulation

Un partenariat local fort...

→ ancrage dans le tissu économique et associatif local

→ mixité des publics (lycées, IME, école de design, associations, producteurs locaux, etc.)

→ développement touristique et culturel

Sans oublier l'inter-services

→ Services culturel, communication, conservation du patrimoine, bâtiment, déplacements etc.

- Présentation de l'association DE L'AIRE

Médiation autour de projets artistiques et participatifs touchant à l'aménagement des territoires



- Les missions de DE L'AIRE

De l'Aire a un rôle de commissariat artistique :

- aide à la rédaction de l'appel d'offre
- aide au **recrutement** de l'équipe
- **coordination** entre **maîtrise d'ouvrage** et **maîtrise d'œuvre**
- **coordination** **entre tous les acteurs** impliqués
- **médiation** auprès de structures choisies sur le territoire
- aide à la **recherche de partenaires** impliqués dans les actions participatives
- aide à la **communication externe** (conception et rédaction des documents, présentations publiques)
- aide à la **communication interne** auprès des usagers du parc,
- élaboration des **comptes-rendus** de réunions...



- Volets participatifs et culturels

- Orientations proposées :

« Le prétexte de la voie animale pour explorer la multiplicité du vivant »

- inspiration = monde animal (toile, hutte, nid, essaim, etc.)
- une œuvre / objet = une résidence = un chantier participatif
- des RDV récurrents (tous les 3 mois max.)
- 5 chantiers répartis sur 4 saisons
- Participation : ESAT, CAT, lycée, IME, école de design, club de sports, associations locales, visiteurs

2015

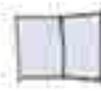
2016

PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE HIVER PRINTEMPS ÉTÉ AUTOMNE
mars avril mai juin juill. août sept. oct. nov. déc. janv. fév. mars avril mai juin juill. août sept. oct. nov. déc.

FAYZHE



+



+



+



+



+



- Volets participatifs et culturels

- Outils de médiation / communication :

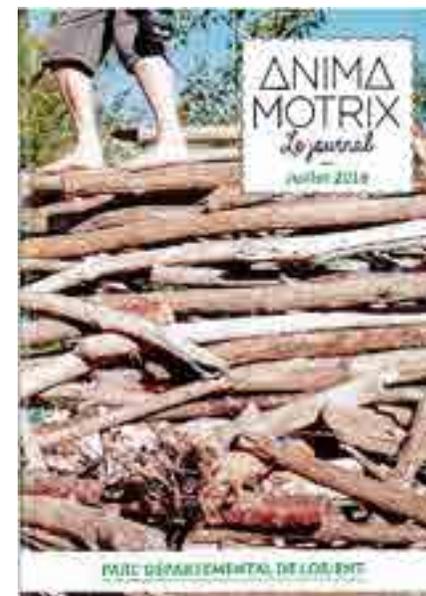
Médiation avec usagers du parc :

- **Tous les jours** : présence de 2 agents d'accueil du service ENS

- **Temps de chantier** : Jeanne Aimé-Sintes et De l'aire imaginent la venue des écoles - contenus pédagogiques avec enseignants

- **Présentations publiques** : communes alentours et structures locales (Maison de l'Enfance, Maison de Retraite, MJC...) - invitation à visiter le parcours artistique

- **Fanzine** : petit journal de bord des résidences largement diffusé



- Volets participatifs et culturels

- Outils de médiation / communication :

Médiation - communication envers le grand public :

- **Inauguration du chantier** : visites guidées, temps événementiels conçus sur-mesure (spectacles, espace d'accueil et de restauration)
- **Fanzine** : petit journal de bord des résidences largement diffusé
- **Blog Animamotrix** sur la vie du projet
- **Outils de communication** du Département (site Internet, le Mag, ...)
- **Panneaux d'exposition** « Parc Pour Tous »
- **Cartels d'info** sur site
- **Articles de presse** locale, journaux divers,
- **Événements** : Fête de la Nature 2016



- Volets participatifs et culturels

- Outils de médiation / communication :



- État d'avancement

- Volet « artistique et participatif »

Confié au collectif DERIVE avec le concours de l'association De l'aire → animations, création d'œuvres - aménagements préfigurant usages futurs

Octobre 2015 : Résidence 1 « La Toile-guinguette » - **système d'accueil mobile qui s'accollera à tous les chantiers et aux évènements.**

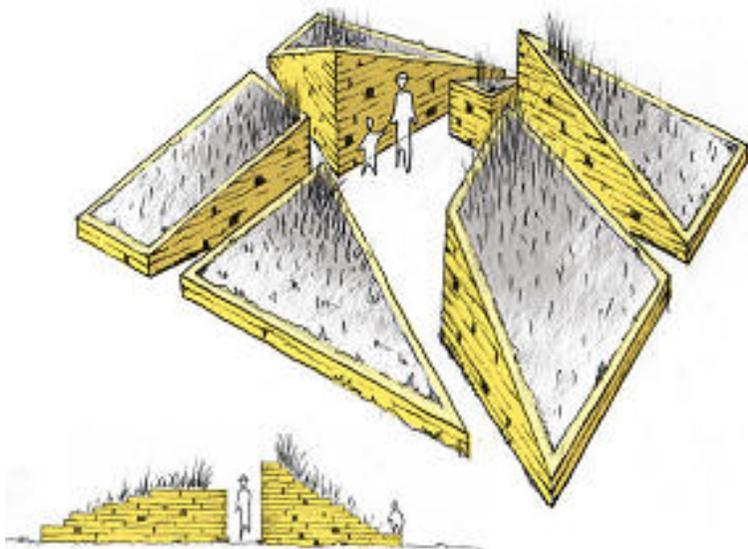
→ kiosque d'information, guichet de concert, buvette

→ mobile et évolutif



- État d'avancement

Mars 2016 : Résidence 2 « Les Galerie du Château » - évocation par le volume de l'ancien château du parc disparu il y a une quarantaine d'années, sur son emplacement d'origine et approche des animaux fouisseurs

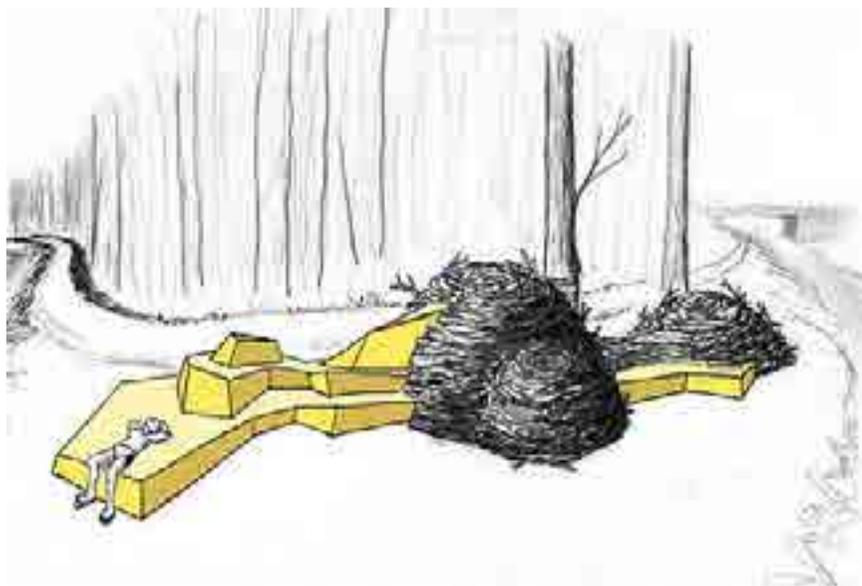


→ révéler l'ancien château

→ **Partenariat** : Lycée horticole de Romans, IME Montéléger, Collège Portes-les-Valence

- État d'avancement

Mai 2016 : Résidence 3 « La Hutte de castor » - amas de branches entremêlées et bancs aux formes ondulantes et géométriques, rappellent que les castors sont de fins charpentiers.



Chantier réalisé durant l'édition 2016 de la Fête de la Nature
(environ 3 500 visiteurs sur le week-end des 21 et 22 mai)

→ assises, jeux, siestes, contemplation
en bord de la rivière Véore

→ **Partenariat** : GRETA de Die, Collège
Portes-les-Valence, École Beaux Arts de
Valence

- État d'avancement

Juillet 2016 : Résidence 4 « L'Essaim » - niché au cœur de la forêt, sans guêpe ni frelon, il s'enroule et devient un abri paisible, propice à l'observation et à l'écoute des rumeurs de la forêt.



→ observation, affût, découverte du bois

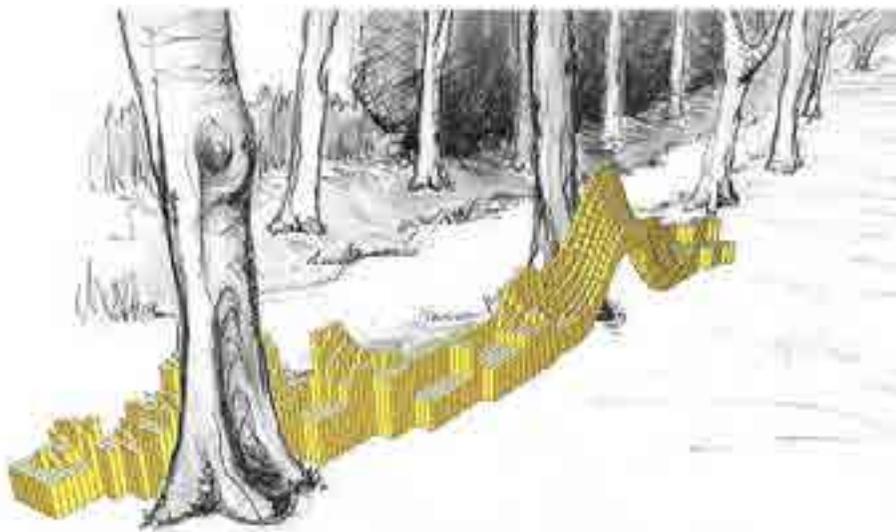
→ vocation à être peu-à-peu recouvert par végétation



→ **Partenariat** : GRETA de Die, Écoles primaires de Montélégier et Étoile/Rhône

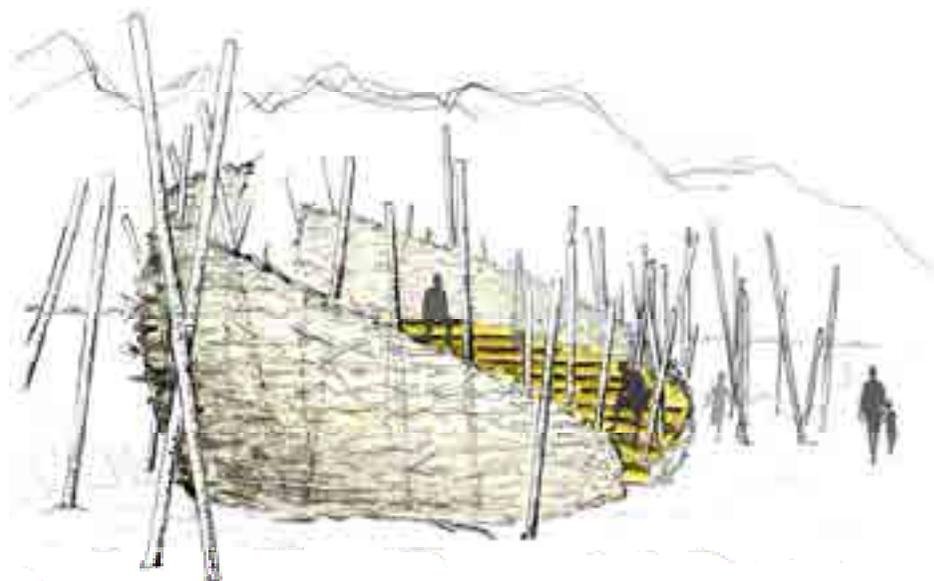
- État d'avancement

Mars 2017 : Résidence 5
« Les Alvéoles »



- assises, tables, jeux d'équilibre, lieu d'observation
- 4 stations le long de l'allée

Mars 2017 : Résidence 6
« Le Nid »



- marqueur entrée du parc
- observation, descente, amphithéâtre, jeux

- Nature des travaux

- reconfig. entrée nord
- création d'un parking 50 VL
- interface remblais / prairie et accès aux PMR
- révélation du patrimoine
- nouveaux chemins créés
- restauration des revêtements de l'allée cavalière
- nouveaux mobiliers (tables, bancs, poubelles, ...)
- création d'une zone centrale en platelage
- plantations diverses



- Le projet « Parc pour tous »

- Retour sur les étapes clés

En cours

Volet Participatif et Culturel (2015-2017)

coût Opération : 230 000 € HT

Volet Paysage (2015-2016)

étape 1 : reconquête naturelle, paysagère et identitaire (2016-2017)

coût opération : 290 000 € HT

**Prolongements
possibles
du projet**

Volet Paysage (2018-2023)

étape 2 : aménagement de la zone patrimoniale

coût opération : 540 000 € HT

étape 3 : aménagement du remblai

coût opération : 516 000 € HT

étape 4 : plein investissement du parc

coût opération : 144 000 € HT

- Bilan « mi-parcours » projet « Parc pour tous »

Les +

- **Continuité** du portage politique
- **Inventivité de la procédure** adapté au projet (commissariat, dialogue compétitif)
- **Interface commissaire** entre MO, Moe, artistes et autres représentants du territoire
- **Présence quotidienne** d'agents ENS
- **Formation des stagiaires** participants pendant les temps de chantier ... et avant
- **Originalité du résultat** – production d'œuvres artistiques uniques

Les -

- Difficulté d'associer **le simple usager**
- **Appropriation / perception des œuvres** par certains usagers réfractaires
- **Chantier adapté** aux capacités des stagiaires

- Merci de votre attention



Gestion différenciée des prairies au Parc de Lorient

- Pour aller plus loin ...

- le blog <http://anima-motrix.blogspot.fr/>
- rendez-vous sur site (résidences Animamotrix du 17 au 22 mai, du 4 au 9 juillet)
- les agents du service ENS affectés à l'entretien du parc et l'accueil du public (Sylvia PELLET, Lilian PELLET - 04 75 59 77 66)
- le service ENS (04 75 79 27 21) ;
- le site internet ladrome.fr (Politiques / Environnement / ENS...)

Être acteur du devenir de sa commune : la démarche du PLU de Montaud

- > **Pascale Poblet,**
maire de Montaud
- > **Claire Bonneton,**
paysagiste - urbaniste
- > **Christophe Séraudie,**
architecte



Le PLU de Montaud

2013 - 2017

Pascale Poblet
Claire Bonneton
Christophe Seraudie

Nicolas Antoine
Adeline Mazars
Thibaud Boularand
Evinerude

MONTAUD



LES MAITRES





LES ETROITS

LE BOURG





Et si on faisait un PLU??????



Claire Bonneton
 paysagiste d.p.t.g
 urbaniste o.p.d.u.

227 Avenue de la Providence
 38010 CREMAY
 04 76 57 42 91 / 06 12 91 04 86
 c.bonneton@orange.fr
 www.clairebonneton.com

archimÈLÈ

Christophe Gerouche
 architecte d.p.t.g
 07 50 60 11 00 / 06 00 00 00 00
 c.gerouche@orange.fr
 www.archimèle.fr



**Parc
 naturel
 régional
 du Vercors**



Montaud

CONSEIL
 ARCHITECTURE
 URBANISME
 ENVIRONNEMENT

CAUE
 I S E R E



EVINERUDE
 Études, Gestion et Éducation en Environnement



Communauté de Communes
Vercors



Le Diagnostic



Les OAP



Juillet 2013

Décembre 2013

Mai 2014

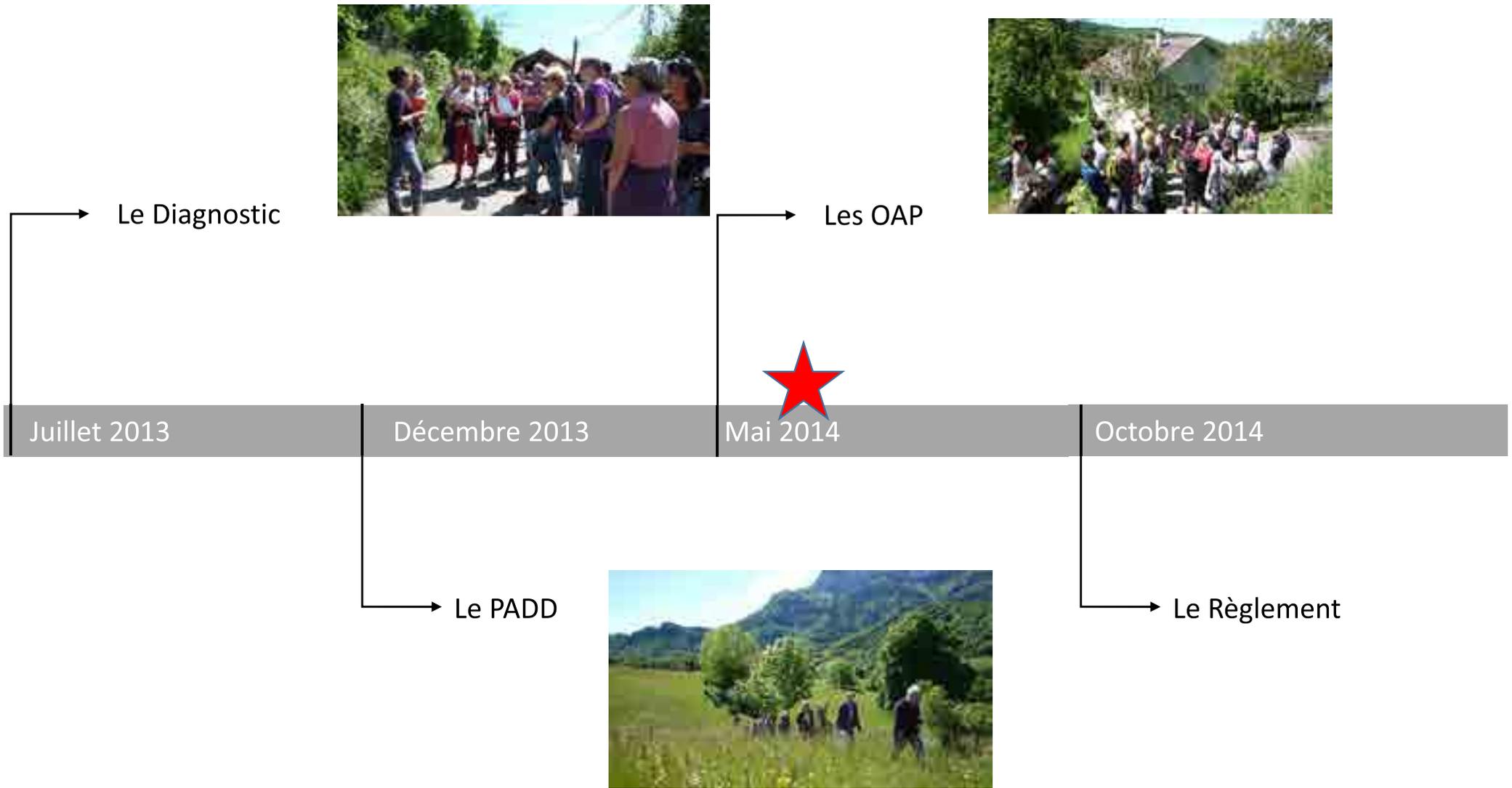
Octobre 2014

Le PADD



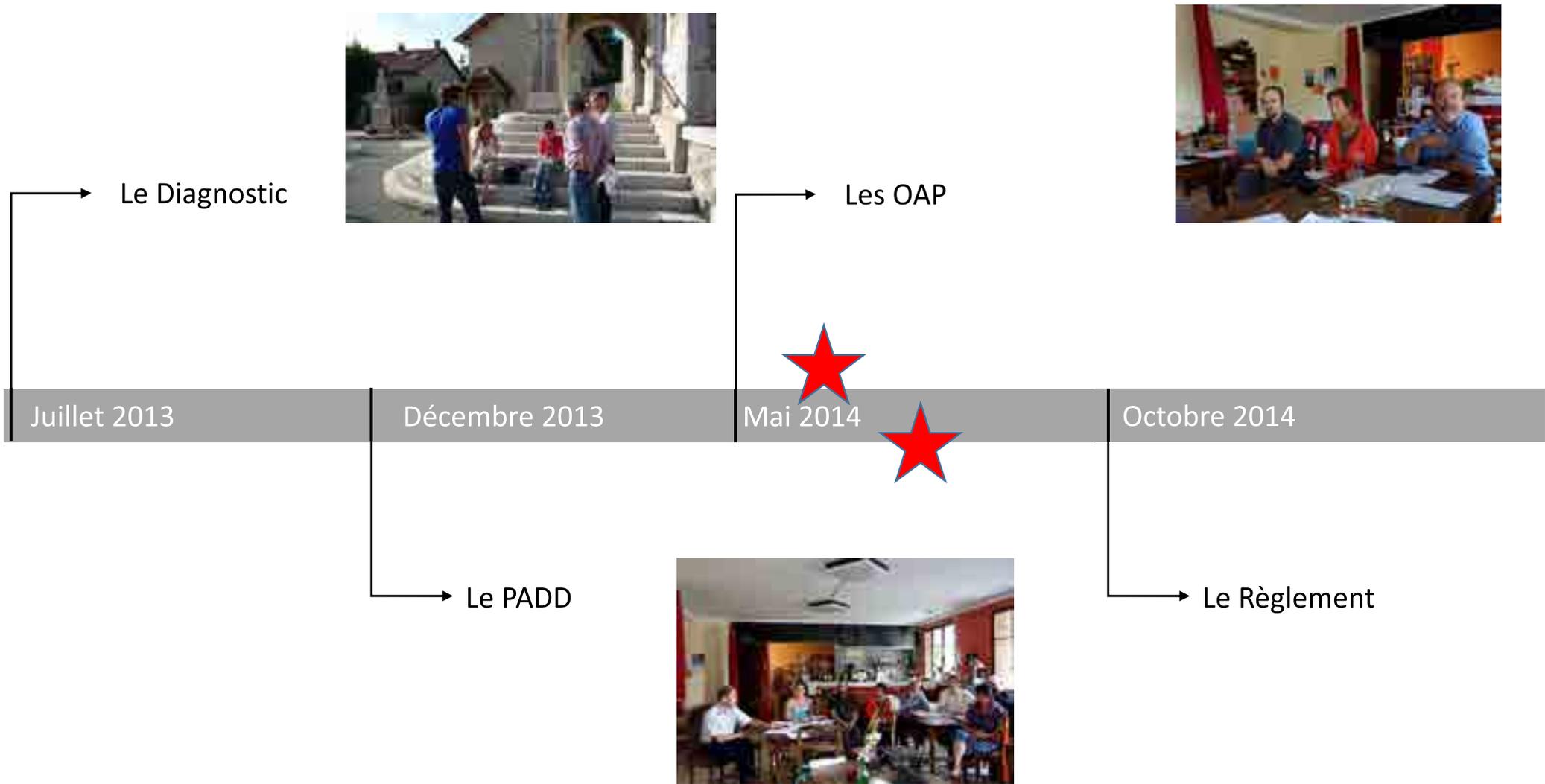
Le Règlement





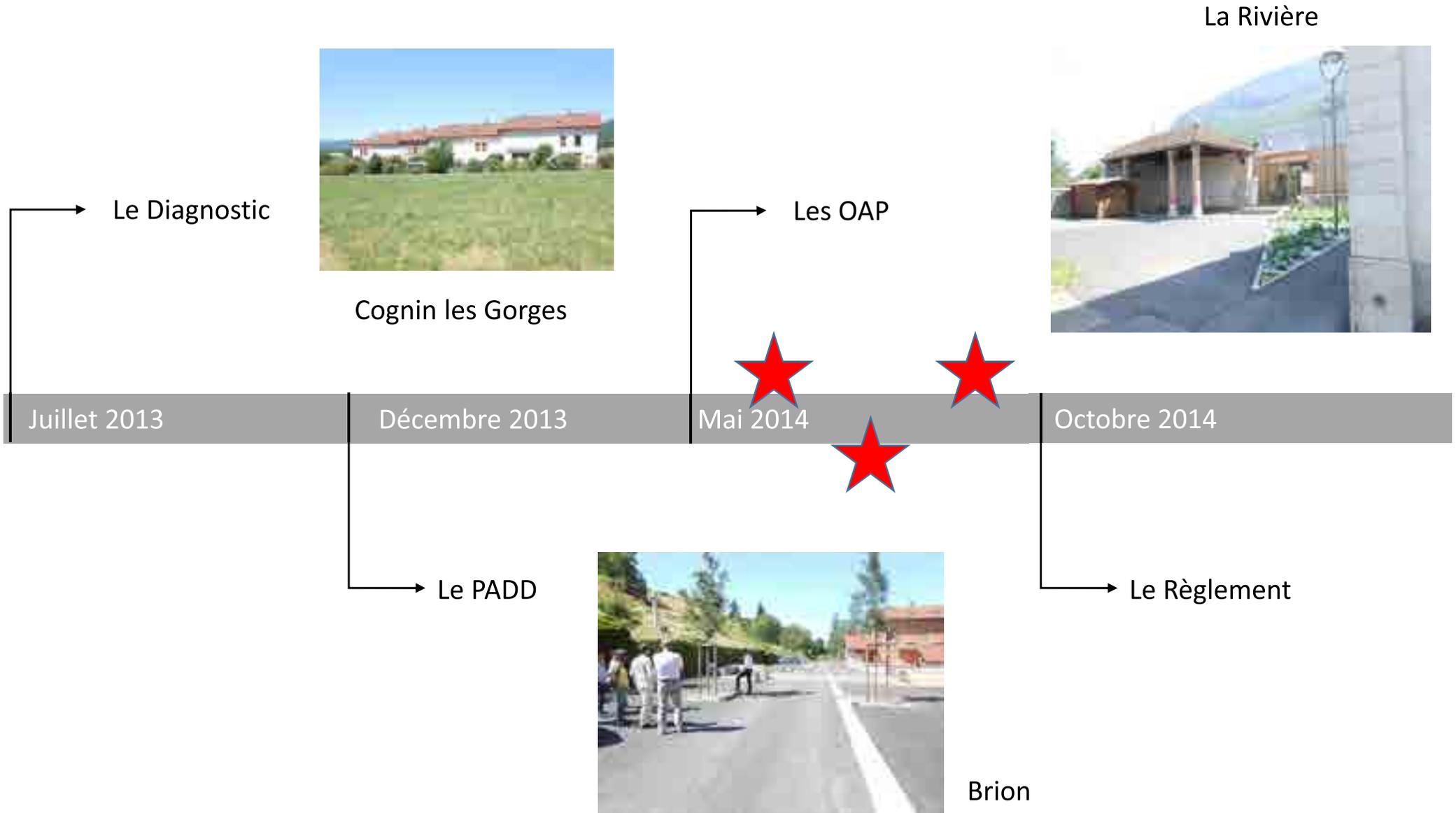






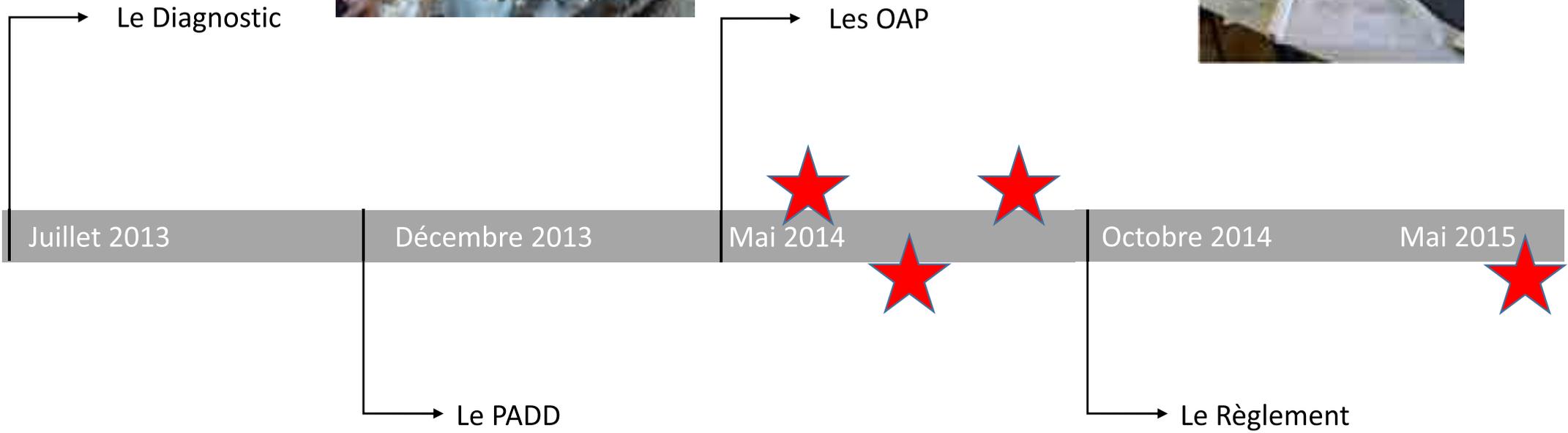




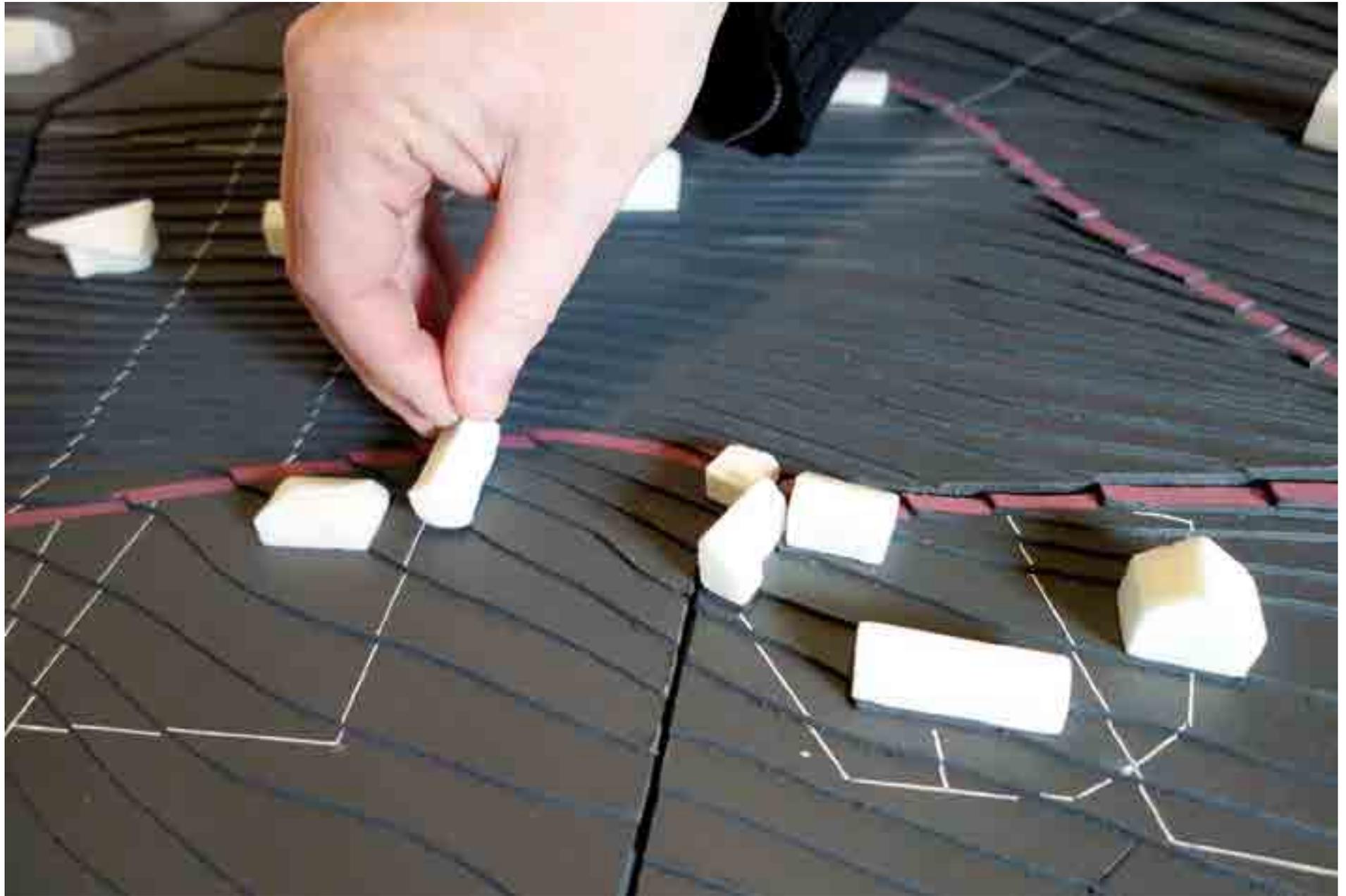




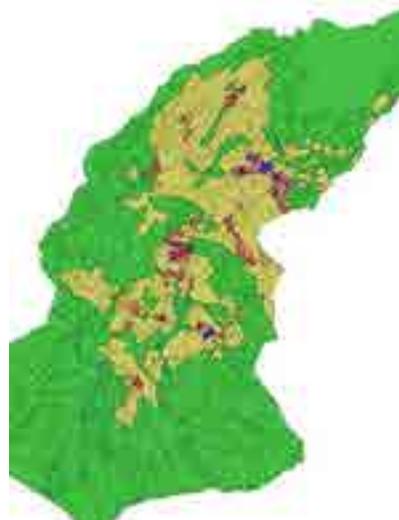








Notre PLU, on l'a fait!!!!!!



Synthèse et clôture

- > **Jean-Luc Piolet,**
directeur du CAUE de la Drôme